

DAKAR rallye-raid

ENQUÊTE



Les pains de cocaïne étaient dissimulés dans les roues entreposés sur le toit du camion d'assistance.



DR



Philippe Wojazer/Reuters

De l'assistance au cauchemar

En 2014, plus de deux tonnes de cocaïne étaient découvertes dans les pneus d'un camion d'assistance. Les suspects ont finalement été innocentés alors que l'enquête virait au fiasco.

MARC LEPLONGEON
et CYRIL OLIVÈS-BERTHET

Une marchandise d'une valeur de 270 millions d'euros planquée dans les pneus... d'un camion d'assistance du Rallye Dakar. Ce 21 février 2014, le ministre de l'Intérieur Manuel Valls parade devant les caméras de télévision et ne cache pas sa satisfaction devant cette saïe «record» et les pains de cocaïne qui s'amoncellent dans les locaux, à Nanterre, de l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS). Poids total : 1,4 tonne de blanche.

Valls ne le sait pas encore mais il pose en réalité devant ce qui deviendra un des plus gros fiascos judiciaires et policiers de la lutte antidrogue. Neuf ans après cette inraisemblable découverte, les policiers n'ont pas mis la main sur le moindre coupable. Pire encore, les suspects qu'ils avaient arrêtés ont été relâchés après des mois de prison. L'un d'eux, David O., un Espagnol de 67 ans, historique du Dakar – il a participé à vingt-sept éditions –, leader de la team Epsilon, a été totalement blanchi par la justice et vient de faire condamner l'État français.

David O., c'est vrai, avait la tête de l'emploi. Une gueule de voyou, une petite amie bolivienne, un projet d'entrepôt en Amérique du Sud, des avoirs en Andorre, les connexions qu'il faut pour transporter des centaines de kilos de stupe là où il faut – le Dakar se déroule alors entre Argentine, Bolivie et Chili. Un élément, surtout, joue contre lui : un renseignement anonyme le présentant comme le convoyeur de la came. En décembre 2013, la police nationale bulgare fait parvenir une note d'information à ses homologues français, les avertissant que des voyous d'Europe de l'Est ont pour projet d'acheminer de la cocaïne dans un

camion d'assistance rouge du Dakar, qui doit être rapatrié d'Amérique du Sud à la fin de la course aux côtés de centaines d'autres véhicules dans un immense bateau cargo. Selon le tuyau anonyme, le camion d'assistance doit être récupéré à son arrivée au port du Havre par un homme d'une soixantaine d'années, fumant le cigare et portant un chapeau de cow-boy. Soit l'exacte description de David O...

“C'est quarante-cinq ans de ma vie qui sont gâchés, qui partent en poussière même si je suis innocenté”

DAVID O. LORS D'UN DE SES ENTRETIENS AVEC LE MAGISTRAT INSTRUCTEUR

Les policiers français inspectent le camion lors de son déchargement et mettent la main sur 1102 pains de cocaïne, tous cachés dans les pneus entreposés sur le toit du véhicule. Les pneus sont vidés de leur contenu, remis en place, le camion est équipé d'une balise GPS et sa cabine sonorisée. Le lendemain, le 20 février, une dizaine d'employés espagnols de la team Epsilon prennent possession de leurs véhicules. Direction : l'Espagne.

Les enquêteurs démarrent leur filature et suivent le camion d'assistance rouge où était dissimulée la cocaïne ainsi qu'un camion Mercedes blanc qui l'accompagne. Après plusieurs heures de filature, Javier et Jordi, les deux conducteurs, sont finalement interpellés sur une aire d'autoroute près de Clermont-Ferrand. La police est immédiatement dubitative : le conducteur du camion a payé les péages avec... une carte bancaire à son nom. «Précisons qu'il est très inhabituel qu'une personne s'adonnant à un trafic de stupéfiants s'acquitte de ses dettes au moyen de sa propre carte bancaire», écrivent les enquêteurs dans leur procès-verbal.

En menant les opérations d'arrestation si tôt, sur le sol français, l'OCRTIS a en réalité gâché une chance de remonter jusqu'aux trafiquants cachés en Espagne. Placé sous mandat d'arrêt et détenu en France, David O. ne va pas être d'une plus grande aide. Interrogé par la police et le juge d'instruction, il raconte être un fou de course automobile : «Le Dakar, au départ, c'était une passion. C'est devenu ma profession. Cette passion m'a été transmise par mes parents. Mon père m'offrait des moto-cross au lieu de paire de chaussures de foot. Cela fait vingt-sept ans que je suis inscrit au Dakar».

L'enquête sur son prétendu patrimoine caché ne débouche sur rien et aucun lien n'est trouvé entre lui et des trafiquants bulgares. Il affirme ne pas avoir été impliqué dans le trafic. «J'ai 59 ans (...) Je pensais que ce problème allait durer quelques jours (...) C'est quarante-cinq ans de ma vie qui sont gâchés, qui partent en poussière même si je suis innocenté. Maintenant, vous pouvez poser toutes les questions que vous voulez, je pense que je ne mérite pas d'être dans cette situation», lance-t-il au magistrat instructeur.

19 000 euros de dommages et intérêts pour des années d'infamie

Grâce au travail de son avocat, M^e François Buthiau, David O. est finalement libéré de prison au bout de quelques mois et placé sous contrôle judiciaire. Ses activités professionnelles en pâtissent, ses partenaires étant devenus suspicieux à son égard. L'enquête piétine. De très nombreux témoins sont interrogés, des perquisitions ont lieu en Bulgarie et en Espagne, mais, des années plus tard, on ne sait toujours pas avec certitude quand, où et qui a fait entrer la drogue sur le bateau.

La police bulgare soupçonne une fratrie,

très défavorablement connus des services de police européens, d'avoir fait le coup. Mais ceux-ci sont insaisissables. Les autorités espagnoles indiquent ne pas être en mesure de les interpellés, les voyous vivant «en marge de la société», grâce à de faux papiers d'identité et de fausses plaques d'immatriculation.

Pendant des années, David O. s'est donc «battu» pour revendiquer son innocence, explique M^e Buthiau. «Nous avons réclamé pendant plusieurs années la fin de l'instruction, alors que mon client était toujours mis en examen avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête. Les autorités ne voulaient tout simplement pas admettre que dans ce dossier, il y avait une faille de l'Institution.»

En 2021, le juge et le procureur de la République de Lille se sont finalement résolus à l'évidence : «Les investigations diligentes en Bulgarie et en Espagne ont corroboré les versions des mis en examen, selon lesquelles ils n'avaient pas participé [au trafic].» Conséquence : «non-lieu total».

Décidé à obtenir réparation de son préjudice, David O. a assigné l'État, qui a été condamné en novembre 2022 à lui verser... 19 000 euros de dommages et intérêts. Une somme modeste pour des années d'infamie. Joint par téléphone dans le bureau de son avocat, David O. explique à L'Équipe que ses mésaventures n'ont pas entamé sa passion. «Cette affaire ne m'a pas dégoûté du monde du rallye automobile, même si cela a été très dur. Plus rien ne sera comme avant, évidemment», relate-t-il. L'homme explique avoir eu la chance, pendant près de quarante ans, de rouler sur des éditions cultes du Paris-Pékin ou de la Baja Aragon. Jamais, explique-t-il, malgré la prison, les épreuves et la suspicion, il n'a perdu la flamme. Cette année encore, avec ses camions d'assistance, il participe au Dakar. **E**

Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur et Claude Baland, directeur général de la police, exposent les paquets contenant la cocaïne, dans les locaux de la police nationale à Nanterre, le 21 février 2014.